

La navette du Giffre

À LA DEMANDE



NOUVEAU !

Inscription obligatoire

Un rendez-vous chez le médecin, des courses au supermarché ou une visite chez un proche ?

1

**Je réserve un trajet
la veille (avant 16h) au 04 8000 7000**

2

La navette vient me chercher à domicile

à Châtillon-sur-Cluses, La Rivière-Enverse,
Mieussy, Morillon, Samoëns, Sixt-Fer-à-Cheval,
Taninges ou Verchaix

3

**Puis me dépose sur l'un des 50 points
d'arrêt desservis par le service**

Toute l'année, du lundi au vendredi (9h-12h
et 14h-17h) et le samedi (9h-12h)

**2 EUROS
LE TRAJET,**
quelle que
soit la
destination !

**SERVICE
ACCESSIBLE**
aux habitants
des Montagnes
du Giffre !



+ D'INFOS SUR LE SERVICE

(règlement, inscription...) en scannant le QR code
ou sur montagnesdugiffre.fr



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes





Un rendez-vous chez le médecin,
des courses au supermarché, une visite
chez un proche ou un train à prendre ?

Poursuivant sa volonté d'offrir aux habitants
l'accès à des services de mobilité pour fluidifier
leurs déplacements et favoriser les transports collectifs,
la **Communauté de Communes des Montagnes du Giffre**,
avec le soutien de la **Région Auvergne-Rhône-Alpes**,
propose un service de transport à la demande
« **La navette du Giffre à la demande** ».

L'objectif de la collectivité est de proposer
aux **habitants des Montagnes du Giffre** - résidents
à l'année ou secondaires - une offre de mobilité (sur
inscription, puis réservation) leur permettant de se
déplacer vers les **pôles de service et bassins de vie
du territoire** : lieux culturels et de santé, commerces,
services publics, arrêts de cars Région...

Bougez
facilement avec

La navette du
Giffre
À LA DEMANDE



Un service qui fonctionne TOUTE L'ANNÉE !

« *La navette du Giffre à la demande* »
circule toute l'année,
du lundi au samedi matin,
sauf les jours fériés :

- **Du lundi au vendredi**,
de 9h à 12h
et de 14h à 17h,
- **Le samedi**, de 9h à 12h.

Un service réservé AUX HABITANTS du territoire



Le service fonctionne à l'échelle
du territoire intercommunal* ; **il est
ouvert à tous les habitants**,
résidents à l'année ou secondaires,
de plus de 15 ans, ainsi qu'aux jeunes
de moins de 15 ans accompagnés
d'un adulte.

* Communes membres de la Communauté
de Communes des Montagnes
du Giffre : Châtillon-sur-Cluses,
La Rivière-Enverse, Mieussy,
Morillon, Samoëns, Sixt-Fer-
à-Cheval, Taninges et Verchaix.



INSCRIVEZ-VOUS, c'est gratuit !

Avant de pouvoir utiliser le service et réserver un trajet,
une inscription est nécessaire auprès de la Communauté
de Communes des Montagnes du Giffre
Formulaire disponible sur www.montagnesdugiffre.fr,
ou au siège de la Communauté de Communes
et dans les mairies du territoire. Un **justificatif de domicile**
sera à joindre au formulaire d'inscription.



RÉSERVEZ votre trajet

Une fois l'inscription validée, il est possible de réserver
un trajet au **04 8000 7000** (appel gratuit) ou sur internet.
La réservation est possible **jusqu'à 15 jours à l'avance**
et **jusqu'à la veille du départ à 16h** (pour un transport
le lundi, réservation avant le vendredi à 16h).



VOYAGEZ, en aller simple ou aller-retour !

Le jour du trajet, **le transporteur vient vous chercher
à domicile**, puis vous conduit à destination,
sur l'un des **50 points d'arrêt desservis par le service**
- ou l'inverse (en aller simple ou aller-retour).
Pour le bon fonctionnement du service, pensez
à être prêt 5 minutes avant l'heure convenue.



Carte
des arrêts desservis
par la navette
AU VERSO



Un service adapté aux PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE



Pour les personnes à mobilité réduite (PMR),
la Communauté de Communes propose un
service « **La navette du Giffre à la demande
+ PMR** », qui permet des **déplacements
d'adresse à adresse** sur l'espace public ou
privé ouvert à la circulation automobile.

→ Lors de l'inscription, une copie de la **carte
d'invalidité** ou de la **carte mobilité inclusion**
avec mention « invalidité », d'un taux égal
ou supérieur à 80%, sera demandée.



→ Ce service ne se substitue en aucun
cas aux déplacements pris en charge
par la Sécurité Sociale, ou d'autres
organismes, ainsi qu'aux déplacements
nécessitant un accompagnement
médicalisé durant le trajet.



Un TARIF IDENTIQUE quelle que soit la destination !

Si l'inscription au service et la réservation
sont gratuites, **le trajet est payant
pour la personne transportée.**



GRATUIT
Enfants - 15 ans
et accompagnants
PMR

→ Le paiement s'effectue uniquement
auprès du chauffeur au moment du trajet,
par carte bancaire ou en espèces. Dans l'idéal,
merci de préparer l'appoint avant de monter à bord.

Dans l'optique de préserver l'accès au service AU PLUS GRAND NOMBRE :



→ les usagers peuvent effectuer **2 trajets/jour
au maximum**, soit l'équivalent d'un aller/retour,
et **20 trajets/mois**, soit l'équivalent de 10 allers/retours.
→ les trajets sont groupés, avec un **ajustement maximum
de 15 minutes** (en tenant compte des contraintes types
rendez-vous médical, horaires de train...).

1

Renée habite à Samoëns.
**Elle souhaite passer
un après-midi à Taninges**,
avec sa fille Céline
et son petit-fils Louis.



2

Elle appelle au **04 8000 7000**
et prend rendez-vous pour
le lendemain après-midi.

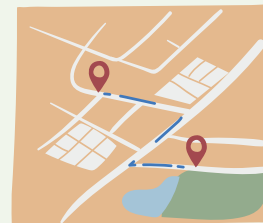
Un message (par SMS) lui
confirme que la navette
passera la récupérer à 14h,
directement à son domicile.



3

Le lendemain,
cinq minutes
avant l'heure
indiquée, **elle sort
de chez elle et
prend la navette**

(en réglant le coût du trajet auprès
du conducteur), en direction de Taninges,
jusqu'à l'arrêt « Chef-Lieu ».



4

Elle peut profiter d'un
après-midi avec sa famille,
et saisir l'occasion
pour faire quelques courses.



5

A 16h45, comme convenu lors de la réservation
du transport, **la navette récupère Renée
à l'arrêt « Super U », puis
la ramène jusqu'à son domicile.**
Grâce au service « *La navette
du Giffre à la demande* »,
Renée a pu voyager facilement
et en toute indépendance !



La navette du Giffre

À LA DEMANDE



Bougez facilement
depuis votre domicile
vers l'un des **50 points**
d'arrêt desservis - ou l'inverse -
en aller-retour ou aller simple



→ Les **ARRÊTS « NON TOURISTIQUES » DES LIGNES INTERURBAINES** de la Région Auvergne-Rhône-Alpes - **Y02, Y92, Y93, Y94 et 274** - permettant de sortir des Montagnes du Giffre, ou y entrer.

LIGNE Y02 | ANNEMASSE → SIXT-FER-À-CHEVAL
LIGNE Y94 | CLUSES → SIXT-FER-À-CHEVAL
LIGNE Y93 | CLUSES → TANINGES → PRAZ DE LYS
LIGNE Y92 | CLUSES → TANINGES → MORZINE/AVORIAZ
LIGNE 274 | TANINGES → GENÈVE / AÉROPORT

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

INFOS / HORAIRES
laregionvous transporte.fr



→ Les **POINTS D'INTÉRÊT DU TERRITOIRE** (hors points d'intérêts touristiques) : mairies, marchés, maisons de santé et cabinets médicaux, EPHAD, France Service, La Poste, espaces culturels, pharmacies, lieux de culte...



Comment le service fonctionne ?

Pour pouvoir m'inscrire, puis utiliser le service, **je dois habiter sur le territoire intercommunal des Montagnes du Giffre** - être résident à l'année ou secondaire - et avoir plus de 15 ans.

Je m'inscris (gratuitement) auprès de la Communauté de Communes, sur papier ou sur internet (montagnesdugiffre.fr), et je pense à joindre un justificatif de domicile à ma demande

Je réserve un trajet au **04 8000 7000** (appel gratuit) ou sur internet. Je peux réserver un trajet jusqu'à 15 jours à l'avance et jusqu'à la veille de mon départ à 16h (pour un transport le lundi, réservation avant le vendredi à 16h).

La navette vient me chercher à mon domicile, puis me transporte à l'un des 50 points d'arrêt desservis par le service - ou l'inverse (aller-retour ou aller simple). **Je règle** le montant de mon trajet auprès du chauffeur, par carte bancaire ou espèces.

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



La navette du Giffre

À LA DEMANDE



La Région

Auvergne-Rhône-Alpes

Avec le soutien financier
et technique de la Région
Auvergne-Rhône-Alpes,
autorité organisatrice
de la mobilité régionale.



+ D'INFOS SUR LE SERVICE

(règlement intérieur,
fiche d'inscription...) en scannant
le QR code
ou rendez-vous sur
montagnesdugiffre.fr



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES MONTAGNES DU GIFFRE

508 avenue des Thézières, 74440 Taninges

Téléphone : 04 50 47 62 00 / Courriel : accueil@montagnesdugiffre.fr



Site internet

www.montagnesdugiffre.fr



Page Facebook

www.facebook.com/montagnesdugiffre/